

Zeitschrift:	L'Architecture suisse : revue bi-mensuelle d'architecture, d'art, d'art appliqué et de construction
Herausgeber:	Fédération des architectes suisses
Band:	2 (1913)
Heft:	8
Rubrik:	Concours

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

d'Etat quoiqu'il revienne à un demi-million plus cher que l'autre.

Le long exposé historique et critique par lequel le Conseil d'Etat motive son préavis n'apporte aucun élément nouveau aux débats et n'a pas convaincu, paraît-il, les nombreux partisans du projet de la Schützenmatte. Sans doute l'idéal serait de pouvoir conserver, au centre de la vieille ville, et à l'ombre de la cathédrale, les trésors artistiques qu'a amassés la cité dont l'esprit public est si généreux. Mais est-il admissible de sacrifier pour cela la place actuelle, avec sa silhouette harmonieuse qui porte le cachet des siècles révolus. En outre on peut se demander si en prenant récemment des mesures pour protéger les sites de la ville et en restreignant les droits des particuliers au nom du Heimat-schutz, l'Etat ne s'est pas moralement engagé à donner le bon exemple. Comment l'administration pourra-t-elle à l'avenir s'opposer aux protestations des simples citoyens lorsqu'elle aura porté elle-même la main sur le seul ensemble architectural rappelant encore le vieux Bâle.

La question est, on le voit, très complexe et elle suscitera sans doute de vives discussions au Grand Conseil.

Berne. Abbaye des maréchaux.

Au mois de mars dernier, les salles du restaurant de l'abbaye des maréchaux, à la „Zeughausgasse“ ont été ouvertes au public. On sait que ce bâtiment, construit sur les plans des architectes Joss & Klauser (B. S. A.) renfermera, du côté de la „Marktgasse“ un grand magasin. Le nouveau restaurant a un caractère particulièrement intime et distingué.

Berne. Bâtiment d'administration des forces motrices de Berne S. A.

La Société par actions des forces motrices de Berne vient d'acheter à la ville de Berne les terrains de la place Victoria, dans l'axe du Grenier à blé. Elle a l'intention de construire sur cet emplacement un bâtiment d'administration et elle a confié l'exécution des plans aux architectes Zeerleder et Bösiger (B. S. A.) à Berne. Cet édifice fermera la perspective du pont du Grenier à blé et remplacera à cet égard le monument des télégraphes que la population de Berne aurait voulu placer à cet endroit.

CONCOURS

Bienne. Succursale de la banque cantonale.

La banque cantonale de Bienne ouvre un concours parmi les architectes établis dans le canton de Berne en vue d'obtenir les plans d'un nouveau bâtiment à Bienne. L'édifice s'élèvera sur la place centrale. Les projets pourront être livrés jusqu'au 15 juin.

Le jury est composé de MM. les architectes Ed. Joos, Berne, E. Fäsch (B. S. A.), Bâle, M. Risch (B. S. A.), Coire, ainsi que de MM. Mauderli, directeur de la banque cantonale à Berne, Peter, gérant à Bienne, et Koenitzer, conseiller d'Etat à Berne, avec voix consultative.

Le jury, qui a à sa disposition une somme de 7000 francs ne pourra récompenser plus de 3 à 4 projets.

Sauf cas de force majeure, le projet qui aura reçu le premier prix sera utilisé pour l'exécution. La banque cantonale se réserve toutefois le droit de prendre une décision définitive.

Le programme et le plan de situation peuvent être obtenus à la banque cantonale de Berne.

Frauenfeld. Plan d'extension.

Le jury qui s'est réuni le 16 avril a pris les décisions suivantes:

1^{er} prix (fr. 3000), devise: «Karthäuser», Meier et Arter, architectes B. S. A., et A. Salis, ingénieur à Zurich;

2^e prix (fr. 2000), devise: «Mit Mass und Ziel», A. Rimli, architecte à Frauenfeld, et E. Klingeluss, architecte-paysagiste à Zurich;

3^e prix (fr. 1200), devise: «In hundert Jahren», Ad. Ruegg, architecte à Zurich;

4^e prix (fr. 800), devise: «Weitblick», Ferd. Hitzig, architecte à Zurich, et A. Sonderegger, architecte à Saint-Gall.

Les 39 projets ont été exposés du 24 avril au 4 mai, dans la salle de gymnastique de la ville de Frauenfeld.

Lausanne. Eglise catholique et presbytère.

La Société catholique romaine de l'avenue de Rumine ouvre, jusqu'au 31 juillet 1913, un concours pour la construction d'une église, d'un presbytère et d'une grande salle de réunion. Ces bâtiments qui s'élèveront sur le terrain acquis par la Société à l'avenue de Rumine sont devisés à fr. 500 000.

Le jury est composé de MM. Henri Meyer, architecte à Lausanne, Fréd. Broillet, architecte à Fribourg, Otto Schmid, architecte à Veytaux, Paul Rosset, directeur des travaux à Lausanne, François Pahud, curé de Lausanne, Maxime Raymond, Lausanne. Une somme de 7000 francs est mise à la disposition du jury pour récompenser 3 à 4 projets au maximum. Les projets primés deviendront la propriété de la Société qui a l'intention de confier l'exécution des plans et la direction des travaux à l'auteur du projet qui a obtenu le premier prix. Toutefois, la Société conserve pleine liberté à cet égard. Si, pour une raison quelconque, l'auteur du premier prix ne recevait pas l'exécution, il aurait droit à une indemnité de 1000 francs.

Le programme prévoit que les concurrents devront remettre: un plan de situation au 1:500; tous les plans, coupes et façades au 1:200, une vue perspective et un mémoire explicatif avec devis sommaire.

Le programme peut être demandé à M. Maxime Raymond, secrétaire de la Société catholique romaine de l'avenue de Rumine, 3, avenue de Collonges, Lausanne.

Romanshorn. Ecole secondaire.

Neuf architectes avaient été conviés à prendre part au concours restreint ouvert en vue de construire une école secondaire à Frauenfeld. Le jury, composé de MM. Ehrensberger, architecte cantonal à Saint-Gall, et Fiez à Zurich, ainsi que de M. Otto Pister, architecte B. S. A. à Zurich, a distingué parmi les 25 projets présentés, les œuvres suivantes:

1^{er} prix (fr. 1100): J. Wildermuth, architecte, Rorschach;

2^e prix (sans prime): J. Wildermuth, architecte, Rorschach;

3^e prix (fr. 800): Weideli et Kressibuch, architectes B. S. A., Kreuzlingen;

4^e prix (fr. 600): Büchler et Gilg, architectes, Amriswil.

Le jury recommande l'exécution du projet « Primavera », de l'architecte Wildermuth.

Les projets ont été exposés publiquement jusqu'au 17 avril, à la salle de gymnastique de Romanshorn.

Saint-Gall. Projets de façades pour le second musée de Saint-Gall.

La commune de St-Gall avait invité dix architectes suisses à prendre part à un concours restreint, dans le but d'obtenir des projets de façade pour le futur musée d'histoire et d'ethnographie.

Le jury, composé de MM. Brenner, architecte à Frauenfeld, Gsell, président à St-Gall, G. Gull, professeur à Zurich, Högger à St-Gall, Lehmann, directeur du musée national, Zurich, Mossdorf, architecte de la ville, Lucerne, Wild, conseiller national à St-Gall, s'est réuni le 31 mars et a décerné les récompenses suivantes:

1^{er} prix (fr. 2200), devise: «An stillen Wassern», Pflegard et Häfeli, architectes à St-Gall et Zurich;

2^e prix (fr. 1800), devise: «Ekkehard», Bridler et Völki, architectes, Winterthour;

3^e prix (fr. 600), devise: «Heimat», A. Fröhlich, architecte, Brugg;

4^e prix (fr. 400), devise: «Duett», V. Ziegler et Balmer, architectes, St-Gall.

Tous les projets ont été exposés jusqu'au 27 avril dans une salle du Musée «Auf dem Bühl» à St-Gall.